



Edito du Président - 2020, l'année de tous les dangers

Découvrez l'édito de Frédéric Rogier, Président de la Cavec

Dernière mise à jour le : 27 Janvier 2020



Le début de l'année 2020 voit la mise en place à la CAVEC d'un nouveau Conseil d'Administration que j'ai l'honneur de présider.

Il est issu du vote du corps professionnel en application des textes fondateurs régissant la CAVEC et ce lien direct est un gage de proximité et d'efficacité dans la gestion de notre caisse de retraite complémentaire.

Je souhaite rendre hommage à tous ceux, qui, à des titres divers, et au cours du temps, ont su bâtir un régime de retraite et de prévoyance particulièrement bien adapté aux besoins des Experts-Comptables et Commissaires aux comptes.

Je ne peux tous les citer mais pense et adresse nos remerciements à mon prédécesseur Jean-Claude Spitz, bien sûr, et son équipe qui se sont inscrits dans cette lignée et ont mené à terme et à bon port la CAVEC vers sa réelle autonomie.

Nous fêtons, ensemble, l'année dernière, les 70 ans de notre organisme de retraite et constatons à cette occasion les qualités et avantages du système mis en place : une gouvernance autonome et responsable, des réserves garantissant les générations futures, un haut niveau de rendement, des services et garanties adaptés aux besoins des professionnels. Ce bilan méritait d'être défendu et amélioré, et aurait même dû servir de modèle.

Cela aurait dû être la seule tâche de votre nouveau Conseil d'Administration. Mais, en ce début d'année 2020, le projet de loi pour la réforme des retraites, en l'état, en décide autrement. Il signe la fin de tous les régimes complémentaires y compris les plus vertueux qui seront dissous dans le régime universel.

Si une réforme est nécessaire, pour assurer une meilleure solidarité et corriger les dérives de certains régimes spéciaux, il est difficilement compréhensible qu'elle prenne la forme d'un système global étatique faisant, au passage, disparaître des organisations et des mécanismes qui, au fil du temps, avaient fait la preuve de leur pertinence et de leur efficacité.

Nous ressentons un sentiment d'injustice à voir les efforts passés de nombreuses générations, confisqués et détruits. Nous avons également la conviction que, pour l'avenir, ce n'est qu'avec une place laissée aux régimes socio-professionnels homogènes que pourra être instauré un régime général efficient.

Nous ne pouvons donc que combattre pour faire évoluer positivement cette réforme en souhaitant qu'une place soit faite à une réelle négociation. Si tel était le cas, nous l'aborderions dans un état d'esprit constructif, mais avec une réelle détermination.

Ce combat ne peut-être solitaire, il doit, au-delà de la CAVEC, qui prendra toute sa part, mobiliser nos instances professionnelles, Ordre et Compagnie, nos syndicats et l'ensemble de nos confrères ;



Sans doute, également, doit-il être mené avec de nombreuses professions libérales qui partagent nos inquiétudes, tant la réforme envisagée, au-delà de ses conséquences financières néfastes, heurte les principes fondamentaux que sont pour nous l'appartenance à une communauté professionnelle, l'indépendance et la responsabilité.

L'année 2020 est donc celle de tous les dangers pour la CAVEC. Je formule le vœu qu'elle ne soit qu'une étape dans une longue histoire dont elle sortira renforcée et en préservant l'essentiel. Et puisqu'après tout 70 ans c'est jeune en matière de retraite un dernier vœu : Longue Vie à la CAVEC.

Frédéric Rogier, Président de la Cavec

[Retour à la rubrique des actualités](#)

Dernières actualités

- [Rendez-vous sur notre stand au Congrès de l'Ordre des experts-comptables du 6 au 8 octobre 2021 à Bordeaux](#)
05 Octobre 2021
- [Entretien avec Jean-Claude Mailly, qui nous livre son regard sur le projet de réforme des retraites](#)
04 Octobre 2021
- [Réserves, notre placement pour l'avenir](#)
04 Octobre 2021
- [Dans les coulisses - Nouvelle stratégie, nouveaux outils pour une communication « à valeur ajoutée »](#)
30 Septembre 2021

[+ d'actu](#)